

STATIONNEMENT PAYANT :



**COLOMBES DOIT REPRENDRE
LE CONTRÔLE !!!**

Depuis plus de 4 ans, le Collectif Indépendant de Colombes dénonce :

« **TOUTES LES RECETTES SONT VERSEES AU DELEGATAIRE** »

INADMISSIBLE !

ADHÉREZ GRATUITEMENT AU COLLECTIF EN LAISSANT VOTRE ADRESSE SUR :

parking gratuit 92@gmail.com

Retrouvez tous nos articles sur : www.lapetitgazette.info



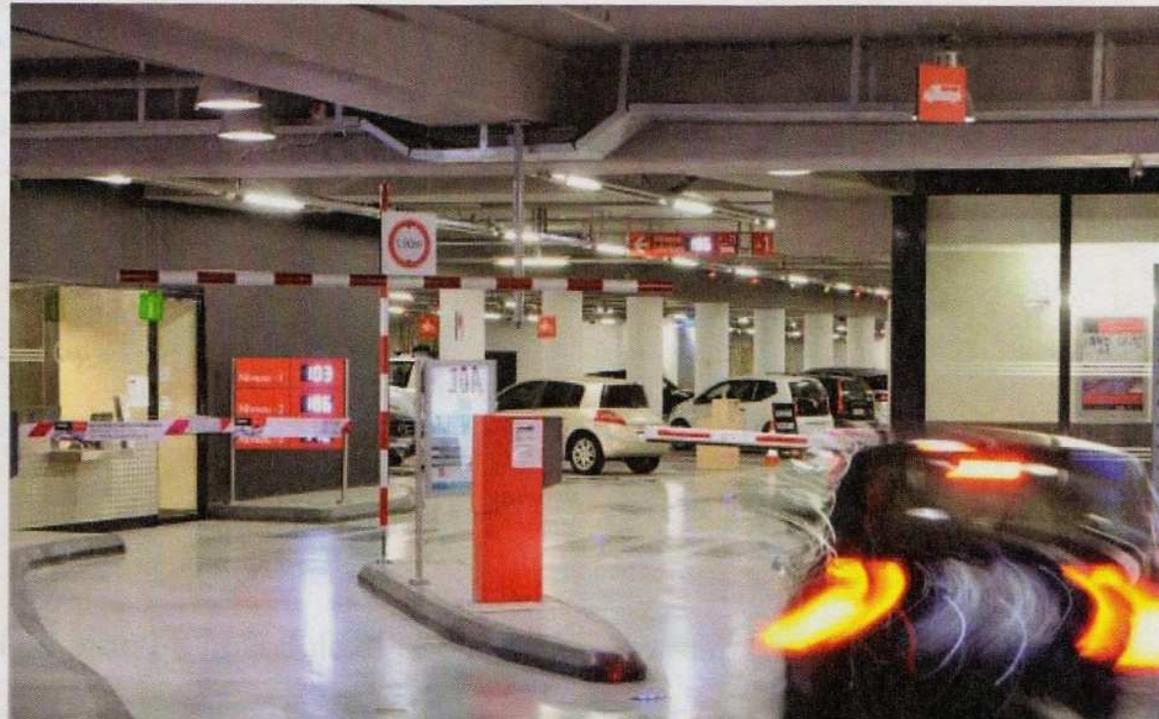
COMME DANS BEAUCOUP D'AUTRES

VILLES, Q-PARK PROPOSE A MOTS

COUVERTS

D'ASSURER LA VERBALISATION....

L'année 2018 verra la mise en œuvre de la réforme de la dépenalisation et de la décentralisation du stationnement payant sur voirie. Q-Park se tient à la disposition de la Ville pour l'accompagner au mieux sur le sujet afin de préparer cette échéance.



Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Vous avez été très nombreux à réagir à notre dernier article sur la création des nouvelles zones bleues.

Nous en profitons pour **apporter plusieurs précisions** à ce sujet :

1° Contrairement à ce que nous avons écrit, **l'amende sur une zone bleue** donc zone de stationnement gratuite **sera de 35€** et non de 30 € comme pour le FPS.

2° **Les résidents** qui payent l'abonnement résidentiel dans les rues payantes **pourront stationner gratuitement** dans les zones bleues.

3° Chaque « foyer » ne pourra acquérir que **2 badges**.

4° Les colombiens qui ont **une voiture de fonction** pourront acquérir un badge sur présentation d'une **attestation de leur employeur**.

Pour en revenir au titre de notre article, dans de nombreuses villes **Q-Park assure désormais la verbalisation dans les zones payantes en lieu et place des ASVP**, et gagne donc doublement au « grattage et au tirage ».

En contrôlant la verbalisation, Q-park réalise à la fois **d'énormes profits directs** sur la prestation même, et en augmentant le taux de respect, sur les recettes.

A Cahors par exemple, les réactions des automobilistes sont emblématiques à la fois concernant le renforcement des contrôles, **et les excès de la verbalisation de l'autre.**

Les uns évoquent le temps de **déposer un enfant à l'école**, d'autres le temps d'aller **chercher le ticket à l'horodateur**...les commerçant et les artisans pestent quand ils sont verbalisés pour **s'être arrêtés quelques dizaines de secondes....**

Tous dénoncent **ces excès de la verbalisation privée** qui n'a comme but que le chiffre !!!

Le stationnement sur voirie ou en ouvrage **est exceptionnellement rentable** comme nous l'avons démontré il y a deux mois **en publiant les résultats financiers exceptionnels de Q-Park à Colombes.**

Bien évidemment, **cette nouvelle source de revenus très importants fait rêver** les gestionnaires privés du stationnement :

La verbalisation privée.....et le tour est bouclé de l'arrêt de l'automobiliste jusqu'à son paiement à l'horodateur sur la voie publique ou à l'automate de sortie dans un parking.

**La municipalité va-t-elle encore
une fois céder aux sirènes de Q-
Park ?**

ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquej aime.fr